

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 19

DATE DE LA CONVOCATION

19/02/13

DATE D’AFFICHAGE

19/02/13

Objet :

2013-14-03-13
Culture 2013-2014 « Le
Pays de Tédjedor »

L’an : 2013

Et le : QUATORZE MARS

A : SEIZE Heures

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **J.ARCAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **Jean-Louis BELLIDO** (CdC Le Minervois), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **D. GALTIER** (CdC Faugères), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).

SOUS-PREFECTURE
BUREAU des POLITIQUES
PUBLIQUES
25 MARS 2013
34500 BEZIERS

Objet : Culture - Appel à projets « Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs en spectacle vivant et arts plastiques »

Lors de la dernière séance, le comité syndical s'est prononcé sur le principe de la maîtrise d'ouvrage du projet de l'Orchestre du Pays 2013 intitulé « Le Pays de Tézédor ». Le coût total du projet 2013 représente un montant de **70 700 €** réparti en deux dossiers :

- la création du spectacle pour un coût total de **37 575 €** ;
- la diffusion du spectacle à raison de 5 représentations pour un coût total de **33 125 €** ;

Cette création sera, comme les précédentes, diffusée sur deux années 2013 et 2014 afin d'équilibrer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, cinq représentations pourront être programmées en 2014 dans la continuité de celles de l'automne 2013. De plus, un projet de bande dessinée sur le thème de Tézédor pourrait illustrer le spectacle avec une résidence d'artiste. Un dessinateur serait choisi pour assister aux répétitions et aux concerts de l'automne 2013 et à partir de son ressenti, de ce qu'il voit et du texte du spectacle, créer une bande dessinée inédite pour début 2014, destinée à la vente. Une séance de dédicace pourra être organisée à l'occasion d'une représentation, ainsi qu'un atelier BD et la présentation de l'œuvre dans les médiathèques.

Ce projet mêle le spectacle vivant aux arts plastiques et constitue un défi supplémentaire pour l'Orchestre du Pays. L'appel à projets « Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs en spectacle vivant et arts plastiques » pourrait permettre de mettre en œuvre cette action sur 2013 et 2014.

Le projet « Le Pays de Tézédor » représente un coût total TTC pour les deux années de 140 625 €.

Le plan de financement pourrait être celui-ci :

	Coût TTC	Subventions	Partenaire	Autofinancement
CREATION Janvier 2013-Mai 2013	37 575 €	30 000 €	Conseil Général 34 - Culture	7 575 €
DIFFUSION Mai 2013-Décembre 2014	103 050 €	26 500 €	CG34 Direction Contrats 2013	6 625 €
		30 000 €	CG34 Direction Culture 2014	13 925 €
		20 000 €	CG34 Direction Contrats 2014	
		6 000 €	DRAC - DGCA	

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe du dépôt de candidature à cet appel à projet et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable de la commission, à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Direction Générale de la Création Artistique de la DRAC.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe du dépôt de candidature à cet appel à projet et autorise le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Direction Générale de la Création Artistique de la DRAC.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 14 mars 2013.

Le Président,
Francis BOUTES


